



Mensonges, manipulations et mauvaise foi : la réforme des retraites en trois dimensions

communiqué d'Attac France du 17 mai 2010

Le gouvernement vient d'adresser aux syndicats et au patronat son « Document d'orientation sur la réforme des retraites ». Il persiste et signe dans son intention d'aggraver encore les conditions de travail des salariés et celles dans lesquelles ils pourront prendre leur retraite. Trois dimensions caractérisent ce projet : le gouvernement ment, il manipule l'opinion et il fait preuve d'une mauvaise foi sans pareille.

Mensonges

Le gouvernement affirme que « la véritable cause du déséquilibre de nos régimes de retraites est la démographie ». C'est doublement faux. Le Conseil d'orientation des retraites a indiqué dans son rapport d'avril 2010 que la principale raison de l'aggravation des déficits sociaux était la crise financière : en 2006, donc avant la crise, le déficit de l'ensemble du système de retraite était de 2,2 milliards d'euros ; en 2008, il atteignait 10,9 milliards et il devrait être de 32,2 milliards en 2010.

D'autre part, l'allongement de l'espérance de vie ne devient une catastrophe que si on refuse de mettre en débat la richesse produite, sa nature, son évolution et la manière dont elle est répartie.

Manipulations

Le gouvernement affirme s'engager à « écarter toute solution qui baisserait le niveau de vie des Français ou augmenterait le chômage ». Or, prétendre inciter les salariés à travailler plus longtemps, que ce soit en reculant l'âge légal de la retraite ou en augmentant la durée de cotisation, entraîne inéluctablement une baisse du niveau des pensions, malgré tous les serments qui prétendent le contraire. C'est déjà le résultat des contre-réformes de 1993 et de 2003, ce sera le cas avec celle de 2010 si elle est effective.

Alors que le chômage continue d'augmenter, le travail forcé des seniors se substituera à l'emploi des jeunes. Le « travailler plus » des uns se traduira par l'exclusion et la précarité des autres, jeunes, femmes, non diplômés. La reconnaissance de la pénibilité du travail semble se limiter pour le gouvernement aux salariés déjà « cassés » par leur travail, qu'on ne contraindra (peut-être) pas à travailler plus longtemps...

Toute alternative au « travailler plus » est a priori exclue sans possibilité de discussion : toute augmentation des cotisations est interdite. On nous dit que les déficits des régimes de retraite se chiffreront par dizaines de milliards d'euros, voire plus de 100 milliards en 2050 : mais on refuse d'accompagner l'évolution démographique par une augmentation des cotisations au fur et à mesure que la richesse s'accroît. Pourtant la seule application du taux de cotisation patronale aux dividendes distribués comblerait immédiatement tout le

déficit actuel de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, le régime général de la Sécurité sociale.

Quant à la « contribution supplémentaire de solidarité sur les hauts revenus et les revenus du capital sans restitution au titre du bouclier fiscal », elle restera largement symbolique au regard des sommes nécessaires. Le flou règne sur ces nouveaux financements, mais le choix de reculer l'âge légal de la retraite et/ou de rallonger la durée de cotisation est présenté comme ferme et définitif.

Mauvaise foi

Le gouvernement réaffirme l'impératif de solidarité et sa confiance dans le système par répartition. Mais il organise en même temps la baisse inéluctable du niveau des pensions parce que de moins en moins de salariés pourront satisfaire aux nouvelles obligations de travailler plus longtemps. Il ouvre ainsi la voie à tous ceux qui, comme le Medef ou les compagnies d'assurance, veulent élargir le champ des retraites complémentaires par capitalisation auxquelles pourront souscrire les titulaires de hauts revenus ou de hauts salaires. Les inégalités sociales en seront encore aggravées, dans la société et au sein même du salariat.

Loin de consolider la solidarité du système par répartition, le document gouvernemental met au programme des prochaines années une « réforme systémique » pour transformer notre système en un système « par points » ou « par comptes notionnels ». Le Conseil d'orientation des retraites, dans son rapport de janvier, a montré comment une logique individualiste viderait alors de tout son sens le système par répartition. Les pensions seraient calquées sur les contributions personnelles de chaque salarié cotisant : adieu au principe de solidarité qui inspire les fondements de la Sécurité sociale. Alors même que – comme le reconnaît le Conseil d'orientation des retraites - cette réforme systémique n'aurait aucune efficacité face à un choc économique ou démographique.

La logique profonde de la réforme annoncée des retraites n'est donc pas de préserver la solidarité mais au contraire de rassurer les marchés financiers : à l'image de ce qui se passe en Grèce, en Espagne et maintenant partout en Europe, le gouvernement veut montrer sa détermination à faire payer la réduction des déficits publics aux salariés et à la population, en laissant intacts les revenus et le pouvoir de la finance.

Le mouvement social sera-t-il capable de faire face ? Saurons-nous nous mobiliser avec ardeur et unité pour une cause qui nous concerne tous ? Nous vous invitons à participer aux nombreuses réunions-débat (voir panier du militant) qui vont se dérouler dans les prochaines semaines ainsi qu'à la manifestation interprofessionnelle du 27 mai

ALTER VILLAGE EN LIMOUSIN

L'Alter Village est un village alternatif organisé par Attac France sur les formes d'actions et les pratiques militantes. Cette année, il se déroulera au **Moulin de Busseix – commune de Ladignac le Long, à 45 Km au sud de Limoges du samedi 14 août au mercredi 18 août.**

Des militants de différentes organisations seront présents et échangeront leurs expériences et réflexions pendant quatre jours, à travers des ateliers, des débats, des entraînements à des techniques militantes, etc.

L'Alter Village 2010 sera intitulé : "Alternatives à la finance". Ce thème générique : la finance (taxes globales, banques, G20, ...), et les alternatives existantes et à créer seront abordées dans les ateliers. Dans cette perspective, deux types d'ateliers sont prévus en journée :

- moments d'échanges autour d'une expérience ou d'un savoir-faire donné
- mises en pratique de techniques militantes

Les soirées seront réservées à des moments conviviaux (projections, musique, etc.)

L'Alter Village est un espace temporaire où s'organise une vie collective ; dès le jeudi 12, avec l'installation du Village et jusqu'au jeudi 19 août, avec le nettoyage du site. C'est aussi l'occasion de mettre en adéquation nos idées et nos modes de vie, à partir des principes de non-violence, d'autogestion, d'écogestion, du refus de tout comportement discriminatoire, etc. On y fait l'apprentissage du vivre ensemble et de la prise de responsabilités collective. C'est mettre ses idées en pratique : si « un autre monde est possible », ce camp autogéré propose de le vivre concrètement.

Accueil des participants : samedi 14 août dès 14h (installation au camping, etc.) - plénière d'ouverture samedi 14 août à 18h

Les militants voulant participer au montage sont attendus dès le jeudi 12 après-midi

Pour plus d'info : <http://france.attac.org/spip.php?rubrique1084>

Le site sera mis à jour au fur et à mesure de la finalisation du programme, avec une fiche d'inscription

Contact : Jean-Pierre Clausse 06 37 75 61 71

LECTURE PARTIELLE OU PARTIALE ?

« Le Populaire » du 2 avril le disait : **Plébiscite pour la LGV Poitiers-Limoges !**

L'affirmation péremptoire barrait la une du quotidien régional, parlant de 80% des Limousins, Poitevins et autres populations des 8 départements qui seraient « FAVORABLES » au projet de LGV entre Limoges et Poitiers ... pour devenir 80 % des sondés dans l'article, soit 1006 personnes réparties sur l'Aveyron, le Cantal, la Corrèze, la Creuse, la Dordogne, le Lot, la Vienne et la Haute-Vienne).

Mais il est bon de lire l'intégralité du sondage réalisé par RFF que vous pouvez trouver sur le site internet de RFF (www.lgvpoitierslimoges.com). Pour vous mettre en appétit, en voici quelques autres chiffres :

- Sur les 1006 personnes interrogées, 67 % seulement ont « entendu parler » du projet. Dont 1 % seulement par les réunions et plaquettes officielles ; et 2 %, soit le double, par la protestation que ce projet a suscitée : « *réponse non suggérée* » est indiqué sur le site, ce qui veut dire qu'elle a été spontanée et non prévue dans le sondage.
- 71 % considèrent ce projet PAS UTILE, dont 41 % PAS DU TOUT pour leurs déplacements personnels et ceux de leurs proches,
- un détail passé sous silence dans l'article : 42 % des sondés (et leurs proches) ne prennent AUCUN train au moins une fois par an, dont 24 % JAMAIS.
- 69 % sont INSUFFISAMMENT INFORMES, dont 48 % en Haute-Vienne.
- 47 % pensent que l'effet sera NEGATIF sur l'ENVIRONNEMENT.
- 8 % seulement affirment avoir connaissance du COUT estimé du projet, et 29 % des GAINS DE TEMPS théoriques sur Limoges-Poitiers-Paris.

A la question « sur quoi voudriez-vous en savoir davantage ? », en PREMIER et à égalité viennent :

- 32 % villes desservies, tracés possibles, ensemble du projet.
- Puis, le COUT : 26% se demandent qui va payer, et combien, puisque pour eux ce sont les Régions qui sont principalement aux commandes de ce projet.
- Et après, viennent les GAINS DE TEMPS : 25 %, et le calendrier 14 %.

Y aurait-il une volonté claire du « Populaire » de présenter l'actualité dans le sens de la marche de la LGV ? Certains raccourcis pourraient ainsi laisser planer quelques doutes sur son indépendance journalistique.

Energie contre alimentation ?

La fin annoncée des énergies fossiles (pétrole) ou minières (uranium), le changement climatique sont autant de raisons de nous tourner vers les énergies dites renouvelables ou énergies "vertes". Les sources, considérées comme inépuisables en sont le soleil et le vent. Une autre source d'énergie provient de nos déchets: la méthanisation (production de biogaz par digestion anaérobie, ou fermentation, de la matière organique) De nombreuses unités de méthanisation existent depuis plusieurs années un peu partout en France, de la petite production individuelle à l'usine à l'échelle d'une ville ou d'un territoire.

Un projet a vu le jour en Limousin, préconisant un procédé "innovant" qui consiste à accélérer le processus de méthanisation en ajoutant aux déchets des céréales (sorgho et/ou maïs): c'est le projet ABIODIS en Creuse.

La société ABIODIS est une filiale du groupe FABRI, holding comprenant de nombreuses sociétés imbriquées les unes dans les autres, porteuse de projets énergétiques pour l'essentiel, largement subventionnés mais générant très peu de bénéfices. Donc des sociétés qui coûtent aux collectivités (donc aux contribuables) mais sans retour sur investissement ! Le projet en lui-même, plus exactement ce que la société ABIODIS a bien voulu en dévoiler pour l'instant, pose de nombreux problèmes :

- Le département de la Creuse ne peut fournir que 50% des déchets nécessaires au dimensionnement prévu de l'usine: il faut donc apporter des déchets (gratuitement pour l'exploitant) des départements voisins. D'où des coûts et des pollutions dus aux transports. C'est donc un encouragement à la production de déchets!
- Rien n'est prévu quant au devenir des digestats (déchets de l'usine)
- Le bilan carbone de ce projet industriel est négatif
- Mais surtout (et c'est sur ce point qu'a porté la mobilisation des opposants jusqu'à présent) c'est le détournement de 300 ha de terres agricoles de leur fonction première qui est la production de denrées alimentaires (légumes, céréales, élevage)

Initiées par le GABLIM, la Confédération Paysanne, le FRCIVAM, rejoints par des nombreuses associations (dont ATTAC) et des partis politiques, plusieurs actions ont eu lieu depuis le mois de février: réunions publiques, courriers aux décideurs et aux politiques, intervention auprès de la SAFER pour demander la non attribution des terres (qui ne nous a pas suivis), manifestations dans les communes concernées (St Pierre de Fursac et St Agnant de Versillat)...

Aujourd'hui, la SAFER a donné son accord, l'ADEME a attribué une aide de 900 000€, la Caisse des Dépôts est sollicitée pour 6 millions d'euros !

Partisans bien sûr du recours aux énergies renouvelables, nous pensons que ce ne doit pas être à n'importe quel prix. Nous continuerons à nous battre contre ce projet, la production d'énergie ne peut en aucun cas justifier de lui sacrifier des terres agricoles. De plus, les projets doivent être portés par des structures soucieuses de l'intérêt public, et non par des sociétés anonymes dont le seul objectif est le profit. Enfin nous n'acceptons que des projets dont le dimensionnement correspond aux besoins du territoire concerné. Nous devons rester très vigilants devant la "floraison" actuelle de projets soit-disant "verts": on recense, rien qu'en Haute-Vienne, 3 projets de champs de panneaux solaires ! Là aussi le détournement des terres agricoles et le surdimensionnement des projets sont des motifs de rejet. Pourquoi ne pas implanter ces champs de panneaux solaires dans les friches industrielles laissées à l'abandon ?

Alter Tour en Limousin !!! Pour une planète sans dopage

En opposition avec l'**esprit de compétition** qui conduit au dopage dans le sport, et à la logique de l'agriculture productiviste qui débouche notamment sur les Plantes Génétiquement Modifiées, les altercyclistes voyagent ensemble, partagent leurs bicyclettes et se relaient dans un **esprit de solidarité**.

L'AlterTour, c'est un autre Tour de France, qui dénonce le dopage sous toutes ses formes : dans le sport parce qu'il y porte atteinte aux sportifs pour le bénéfice de l'actuel système économique et politique, dans l'agriculture industrielle, parce qu'il y porte atteinte aux paysans et à la biodiversité pour le bénéfice des firmes productrices d'OGM et d'agrotoxiques, dans l'économie de marché, où il est source d'inégalités et de mises sous dépendance.

C'est un tour "à la carte", pour tout ceux qui souhaitent partager une belle tranche de vie collective,

découvrir des terroirs préservés, avoir une activité physique source de santé, et dire ensemble : "*Nous voulons un monde sans dopages*".

Cette manifestation itinérante, préparée par des bénévoles, veut faire la démonstration de notre soutien à celles et ceux qui luttent dans le monde entier contre toutes les formes de dopages, qui portent atteinte à la santé, à la société et à l'environnement.

Il passera en Limousin du 7 au 15 août.

Plusieurs étapes sont prévues :

Brigueil → Le Vigen / Château de Ligoure

Le Vigen / Château de Ligoure → Peyrat le Château

Peyrat le Château → Lachaud

Lachaud → Vidaillat

Vidaillat → Jarnages

Détails, contact et inscription : <http://www.altertour.net/>

Actualités Attac Creuse

Jeudi 3 juin à 20 h Soirée ciné-débat organisée par Attac 23 au cinéma le Sénéchal à Guéret Projection du film documentaire "Liquidation totale" d'Hélène Desplanques

Synopsis : Pendant vingt ans, Samsonite a fabriqué des bagages à Hénin-Beaumont, dans le Pas-de-Calais. En 2005, le groupe américain décide de fermer son unique site français, mais présente aux salariés des repreneurs qui offrent une reconversion prometteuse dans la fabrication de panneaux solaires. Dix-huit mois plus tard, pas un panneau n'a été fabriqué et l'usine dépose le bilan. Les salariés, licenciés sans indemnités, dénoncent une machination juridico-financière crapuleuse. Une longue bataille judiciaire commence, menée par les «pasionarias» de l'usine, avec le soutien de Fiodor Rilov, un avocat spécialisé dans ce genre d'affaires.

suivie d'un débat :

- comment les ouvriers licenciés peuvent-ils lutter contre les grands groupes ? et si tout espoir n'était pas perdu ?

avec la présence exceptionnelle de la réalisatrice

Samedi 12 juin - Etats-Généraux des Services Publics à Guéret

(CIRFJS - salle 9) avec des invités nationaux dont Bernard Defaix pour Convergence :

De grosses menaces planent sur le **service de radiothérapie de l'hôpital public de Guéret** qui pourrait être fermé fin juin. Depuis plusieurs mois, une forte mobilisation se développe, en particulier à l'initiative de la CGT-Hôpital et du Collectif de Défense des Services Publics dont Attac 23 fait partie.

Journée d'action Attac le 19 juin "Face à la crise, désarmons la finance"

Quelques jours avant le G20, Attac et le mouvement altermondialiste se doivent de créer le débat : face à la crise financière, quelles alternatives pour construire un système financier plus juste ? Le FMI et quelques gouvernements vont proposer une taxe bancaire, celle-ci n'est-elle pas essentiellement symbolique ? Comment mettre en place des taxes globales pour réduire la spéculation, stabiliser l'économie, et financer les biens communs ? Quelles mesures complémentaires devraient être prises quant aux secteurs financiers et bancaires, de manière à ne pas reproduire une nouvelle crise et répondre aux exigences sociales et environnementales ?

Pour en débattre, Attac France et les Attac d'Europe vous invitent à une soirée publique :

Au programme :

- **19h00 - 20h30** : 1ère table ronde : G20, Enjeux, état des propositions et des débats sur les questions financières Avec : James Galbraith, Frédéric Lordon, Dominique Plihon...
- **20h30 - 21h00** : pause, vidéos et repas
- **21h00 - 22h30** : 2e table-ronde : La crise financière européenne, enjeux et réponses des mouvements sociaux Avec des représentants des Attac d'Europe et des mouvements grecs...

Cette soirée se déroulera à Paris avec retransmission. Nous vous invitons donc à la diffusion qui aura lieu à partir de 19 h à la Maison des Droits de l'Homme - 37 rue F. Mistral – 87100 Limoges – Pique-nique tiré du sac – **boisson offerte par le groupe local** pour préparer les actions G20 et les vacances !

Sommaire

Page

Retraites : mensonges, manipulations et mauvaise foi	1
Alter Village en Limousin	2
Lecture partielle ou partielle	2
Energie contre alimentation ?	3
Alter Tour en Limousin	3
Actualités Attac Creuse	4
Action « Face à la crise, désarmons la finance »	4

ENCART : Panier du militant

ATTAC LIMOUSIN - INFOS ET ACTIONS – Bulletin des comités locaux de l'Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne. Imprimé par ATTAC 87, Maison des Droits de l'Homme, 37 rue Frédéric Mistral 87100 Limoges. N°ISSN : 2102-0833 , CPPAP : 1006 G 86005. Directeur de la Publication : Jean-Pierre Clausse Tél 05 55 01 28 69 ; E-mail : attac87@attac.org. Site Internet : <http://www.attac.org> ou <http://www.local.attac.org/attac87> - Ce n° est tiré à environ 500 exemplaires. Les articles publiés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs !

PEPLUM !

**JASON
ET LES
SPECULATORS !**

Le cas Grec ...



Nous sommes tous Grecs ! Les marchés financiers montent à l'assaut des droits sociaux en Europe ! Préparez-vous au combat !